

Commission Carrière – CSN Mai 2007

Motion n°2

Les membres du CSN du SNPDEN réunis à Paris le 25 mai 2007 revendiquent les avancées statutaires suivantes pour le corps des personnels de direction

1^{ère} ETAPE

1. Echelonnement indiciaire d'un corps à 2 classes

- *Classe d'accueil normale de 435 à 880 avec temps de carrière et avancement d'échelon maintenus.*
- *Hors classe de 880 à 1057 du A1 au B3 avec temps de carrière et avancement d'échelon maintenus.*

Dans ces conditions il y aura lieu d'examiner la question du butoir à 1057.

2. Amélioration de la BI de tous les adjoints et des chefs de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

EPLE		BI actuelle	Proposée		BI actuelle	Proposée
1	Chefs	80	100	Adjoints	50	55
2		100	120		55	65
3		130	130		70	85
4		150	150		80	100
4 Ex		150	150		80	100

3. Amélioration du classement des EPLE

catégorie	Lycées 2008	Lycées évolution	LP 2008	LP évolution	Collèges 2008	Collèges évolution
1 ^{ère}			22.50%	20.00%	17.50%	15.00%
2 ^{ème}	17.50%	15.00%	30.00%	25.00%	35.00%	30.00%
3 ^{ème}	22.50%	25.00%	27.50%	35.00%	32.50%	40.00%
4 ^{ème}	40.00%	40.00%	20.00%	20.00%	15.00%	15.00%
4 ^{ème} Ex	20.00%	20.00%				
Nombre	1561		1050		5289	

Ces propositions seront présentées lors de la mise en place du nouveau gouvernement et négociées au plus tard lors du bilan d'étape prévu fin 2009 – début 2010, conformément au relevé de conclusions signé le 24 janvier.

2ème ETAPE

Vers un nouveau statut autour du métier et de la carrière à l'horizon du Congrès de 2012

Après les échéances électorales, la mise en place d'un nouveau gouvernement et la connaissance de ses propositions sur l'évolution des statuts la Fonction Publique, le SNPDEN pourra affiner sa position lors du CSN de novembre 2007.

Celui ci sera alors en mesure de commencer à réfléchir à de nouvelles avancées s'inscrivant dans l'évolution de notre métier et celle de la Fonction Publique en vue d'un rapport d'étape à présenter au congrès de Biarritz de 2009.

VOTE du CSN : Motion adoptée à l'unanimité moins 7 abstentions.